

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2025

Rapport de l'auditeur	1 & 2
États financiers	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 à 9

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de "MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC"

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de "MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC" qui comprennent le bilan au 30 JUIN 2025, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 JUIN 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section, responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers, du présent rapport.

Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importants, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



Benoit Dubord cpa, auditeur
668 rue de Fribourg, Laval, Québec, H7K 3Y4
Laval le 25 août 2025

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
PRODUITS				
Subventions et financements publics récurrents (note 3)	162 634	\$	158 831	\$
Subventions et financements publics ponctuels (note 3)	247 000		224 300	
Subventions de fondations	321 156		311 802	
Cotisations de membres	5 720		5 270	
Dons	599		385	
Revenus d'activités	96		408	
Revenus d'intérêts	8 952		10 891	
Revenus divers	31 216		11 294	
	<u>777 373</u>		<u>723 181</u>	
CHARGES				
Honoraires contractuels	71 336		32 048	
Salaires et charges sociales	420 485		380 942	
Frais de promotion et de représentation	118 563		28 825	
Projets	188 065		221 371	
Renforcement des capacités	40 934		11 915	
Frais de réunions	1 585		5 206	
Frais de déplacement	6 529		6 203	
Frais de bureau	15 833		10 260	
Honoraires professionnels	3 449		6 831	
Assurances et taxes	2 117		1 915	
Frais bancaires	155		210	
	<u>869 051</u>		<u>705 726</u>	
Excédent des produits sur les charges	<u>(91 678)</u>	\$	<u>17 455</u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	Affectés (note 5)	Non affectés	Total 2025	Total 2024	
Solde au début	152 400	83 887	236 287	218 832	\$
Excédent des produits sur les charges	-	(91 678)	(91 678)	17 455	
Affectations de l'exercice (note 5)	17 281	(17 281)	-	-	
Solde à la fin	169 681	(25 072)	144 609	236 287	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

BILAN

AU 30 JUIN 2025

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	216 861	\$	388 201	\$
Débiteurs	50 200		-	
Autres actifs	1 249		1 865	
Charges payées d'avance	1 346		1 284	
	<u>269 656</u>	\$	<u>391 350</u>	\$
 PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	121 957	\$	120 800	\$
Revenus reportés	3 090		34 263	
	<u>125 047</u>		<u>155 063</u>	
 ACTIFS NETS				
Actifs nets non affectés	(25 072)		83 887	
Actifs nets affectés (note 5)	169 681		152 400	
	<u>144 609</u>		<u>236 287</u>	
	<u>269 656</u>	\$	<u>391 350</u>	\$

Pour le conseil d'administration,

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(91 678) \$	17 455 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	<u>(79 662)</u> <u>(171 340)</u>	<u>84 193</u> <u>101 648</u>
 Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	 (171 340)	 101 648
Encaisse au début	<u>388 201</u>	<u>286 553</u>
Encaisse à la fin	<u>216 861</u> \$	<u>388 201</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2025

1. Description de l'organisme

Le Mouvement allaitement du Québec (ci-après, "MAQ") a été constitué le 12 novembre 2013 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Le MAQ est un organisme communautaire qui veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptable canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constation des produits

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2025

3. Subventions et financements publics

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)		
Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC)	122 509 \$	119 956 \$
Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC)	40 125	38 875
Direction générale de santé publique (DGSP)		17 150
Plan d'action interministérielle 2024-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PA12-PGPS)	190 000	190 000
Marge discrétionnaire du ministre Christian Dubé	2 000	2 000
Projet promotion des services de soutien en allaitement	55 000	-
Ministère du Tourisme		
Marge discrétionnaire de la ministre Caroline Proulx	-	4 000
Ministère de la Famille		
Budget discrétionnaire de la ministre Suzanne Roy	-	5 000
Ministère des Affaires municipales		
Marge discrétionnaire de la ministre Andrée Laforest	-	2 000
Secrétariat à la condition féminine (SCF)		
Marge discrétionnaire de la ministre responsable Martine Biron	-	250
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)		
Subvention Emploi Québec, volet formation employeur – Budget 2024-2025	-	3 900
	<u>409 634</u> \$	<u>383 131</u> \$

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2025

4. Flux de trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse
du fonds de roulement :

	2025	2024
Débiteurs	(50 200) \$	765 \$
Autres actifs	616	(743)
Charges payées d'avance	(62)	(53)
Créditeurs	1 157	89 444
Revenus reportés	(31 173)	(5 220)
	<u>(79 662) \$</u>	<u>84 193 \$</u>

5. Actifs nets affectés

Lors de l'exercice se terminant le 30 juin 2025, le conseil d'administration a décidé d'utiliser une partie des affectations de réserve pour le Code pour un total de 33 993 \$ et a décidé d'augmenter la réserve PGPS d'un montant de 40 583 \$ et de la réserve pour accès RCA d'un montant de 10 690\$ pour un total de 51 273 \$ ce qui donne un résultat net de la période se terminant le 30 juin 2025 de 17 281 \$;

Réserve PGPS	122 983 \$
Réserve Code	25 007
Réserve pour Accès RCA	<u>21 690</u>
	<u>169 681 \$</u>

6. Instruments financiers

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.